

UNIVERSITÉ DU VIN

N° déclaration d'existence : 82 26 000 12 26

DATES	A la demande
Coût TTC	492 €uros TTC
Coût HT	410 €uros HT
Durée	2 jours - 14 heures
Coût heure / stagiaire	29,29 €uros HT
Effectif minimum :	5
Effectif maximum :	10

ANIMER UN ODG Organisme de Défense et de Gestion

Public concerné :

- ▶ Animateurs d'ODG, Ingénieurs qualité, cadres ou techniciens de filières.

Pré-requis :

- ▶ Aucun

Objectifs du stage :

- ▶ Répondre aux attentes des Animateurs, Responsables d'Organismes de Défense et de Gestion (ODG), Responsables d'Entreprises, Responsables de Groupements de producteurs, Responsables de Syndicats... qui assurent les missions de gestion et d'animation d'un ODG, qu'il soit détenteur d'un ou plusieurs cahiers des charges AOC/AOP, Label Rouge, IGP, STG.

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Maîtriser la méthodologie, l'organisation, les outils à mettre en place pour garantir un suivi interne efficace et fonctionnel.
 - Assurer les missions d'un ODG avec pertinence tout en valorisant son propre savoir-faire et ses connaissances.
- Cette formation intègre les attentes de l'INAO (Guides du demandeur), des Organismes Certificateurs (Plans de contrôle), et répond aux exigences de la Norme ISO/CEO 17 065.

Moyens pédagogiques :

- ▶ Apprentissage de la méthodologie et des outils de gestion par des exercices réalistes en groupe
- ▶ Explication et mise en situation à l'aide d'études de cas, adaptées aux filières représentées
- ▶ Remise d'un dossier technique
- ▶ Echanges d'expérience entre les participants

Moyens d'encadrement :

- ▶ L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Modalités d'évaluation à l'issue de la formation

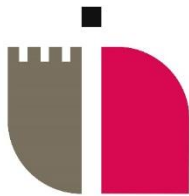
- ▶ Chaque participant est consulté quant aux notions acquises et leur application possible dans le travail
- ▶ Une synthèse de l'évaluation des acquisitions peut être réalisée oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires ou sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage
- ▶ Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction

A l'issue de la formation :

- ▶ Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

- ▶ **Lieu des cours :** Université du Vin à Suze la Rousse.
- ▶ **Accessibilité :** L'accessibilité des locaux et de la formation possible pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.
- ▶ **Délai d'accès :** Etude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels. L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.



UNIVERSITÉ DU VIN

PROGRAMME

Processus de certification et les différents acteurs associés

Présentation des différents SIQO

Rappel et définitions

Logigramme du processus de certification 2015

Acteurs de la certification (ODG, OC, INAO, COFRAC, opérateurs, services de l'état...) et répartition des rôles

Prise en compte des textes réglementaires : Code rural + Code de la consommation + norme ISO/CEI 17 065

Rôle et Missions de l'ODG

Obligations de l'ODG selon les textes réglementaires

Traduction de ces obligations au sein du système documentaire qualité de l'ODG

Définir une organisation adaptée à la filière et à la démarche

Découvrir la méthodologie et les outils liés

Mettre en œuvre et évaluer l'efficacité du système mis en place par l'ODG

Communiquer sur la démarche